

IAE CLERMONT AUVERGNE
SCHOOL OF MANAGEMENT



CLERMONT AUVERGNE
School of Management



ANNÉE UNIVERSITAIRE
2026/2027

**DIPLÔME NATIONAL DE
LICENCE PROFESSIONNELLE
MÉTIER DE LA GESTION DES RESSOURCES
HUMAINES : ASSISTANT**

Arrêté d'accréditation du 30/06/2021 du Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Fiche RNCP n°40110



IAE

CLERMONT AUVERGNE

School of Management



SOMMAIRE

01

OBJECTIFS

03

PRÉ-REQUIS

01

COMPÉTENCES

03

DURÉE ET DATES

02

MÉTIERS VISÉS

03

PUBLICS VISÉS

02

SECTEURS D'ACTIVITÉ

04

COÛT DE LA FORMATION

02

ENQUÊTE SUR LE DEVENIR
DES DIPLÔMES

04

CONTACTS

03

DÉPÔT DES DOSSIERS
DE CANDIDATURE

05-06

PROGRAMME ET PLANNING
DE LA FORMATION



OBJECTIFS

Cette formation très professionnalisante dont le contenu a été défini en étroite collaboration avec le monde professionnel a pour objectif de préparer ses auditeurs à occuper des postes d'assistant ressources humaines dans le secteur privé et dans le secteur public. Cette professionnalisation peut se traduire par l'immersion des étudiants dans le milieu professionnel grâce à la réalisation d'activités de terrain notamment la gestion d'un projet par équipe dans une entreprise, la réalisation d'un stage en France ou à l'étranger d'une durée de 3 à 6 mois ou la possibilité de suivre la formation en contrat d'apprentissage ou en contrat de professionnalisation. Cette forte professionnalisation se traduit également par la forte présence de professionnels que ce soit dans l'élaboration des contenus, la sélection et l'encadrement des étudiants ou la participation aux enseignements, au jury du diplôme et au conseil de perfectionnement.

COMPÉTENCES

- Préparer des actes juridiques (élaboration des contrats de travail, actes liés aux sanctions et à la rupture des contrats de travail, traiter les arrêts et congés, les accidents du travail...);
- Administrer le personnel et gérer une paie ;
- Élaborer des tableaux de bord sociaux et des indicateurs de suivi des effectifs et de l'activité du personnel et participer à la préparation du bilan social de l'organisation ;
- Mettre en œuvre les processus de recrutement ;
- Utiliser des outils liés à une politique sociale, une politique de formation et de rémunération ;
- Développer l'information, la consultation, la négociation et gérer les conflits (se familiariser avec les parties prenantes d'une organisation, s'approprier les outils du dialogue social, intégrer une démarche de dialogue social).



MÉTIERS VISÉS

- Assistant de Direction ;
- Adjoint administratif RH ;
- Technicien Gestion du personnel
- Assistant Ressources Humaines ;
- Assistant de Formation ;
- Chargé de recrutement ;
- Gestionnaire de paie ;

CODES ROME

- M1501 : Assistanat en ressources humaines
- M1604 : Assistanat de direction
- M1605 : Assistanat technique et administratif

SECTEURS D'ACTIVITÉ

Une grande variété de secteurs d'activité est accessible aux diplômés : le secteur du commerce et de la distribution, les assurances, les banques, le secteur public (Collectivités territoriales, armée, CHU, etc). Les structures d'accueil sont diverses : grandes entreprises, PME, sociétés de conseil, sociétés de services, associations, collectivités territoriales, etc.

ENQUÊTES SUR LE DEVENIR DES DIPLÔMÉS

<https://www.uca.fr/formation/devenir-des-etudiants/enquetes-licences-professionnelles>



DÉPÔT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Du **02/03/2026** au **12/04/2026** sur l'interface e-candidat : <https://ecandidat.uca.fr/#!accueilView>

Après une première **phase d'admissibilité** (étude de dossier), un entretien portant sur le projet professionnel du candidat pourra être organisé.

Toutes les informations seront communiquées via E-candidat (25 stagiaires recrutés par cycle d'études).

Nota : A l'issue de cette 1ère session de candidature, une seconde session de recrutement pourra être organisée sous réserve de places disponibles. Merci de consulter régulièrement le site de candidature.

PRÉ-REQUIS

Bac+2 ou Validation des Acquis Professionnels (public ayant une expérience professionnelle dans le domaine mais n'ayant pas un bac+2).

PUBLICS VISÉS

- Étudiant
- Candidat en contrat d'alternance (contrat d'apprentissage et contrat de professionnalisation via financement OPCO et/ ou entreprise)
- Salarié (financements : entreprise, CPF, CPF de transition professionnelle, auto-financement, ...)
- Demandeur d'emploi (financements : CPF, Pôle emploi, aide individuelle régionale, auto-financement, ...).

DURÉE ET DATES

Du **07/09/2026** au **03/09/2027**

425 heures + application pratique (contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, stage de 3 à 6 mois, contrat de travail en adéquation avec la formation, statut auto-entrepreneur).

Les cours auront lieu en journée du lundi au vendredi.

En raison de contraintes pédagogiques, exceptionnellement, certains cours pourront être positionnés le samedi matin.





COÛT DE LA FORMATION

- **Formation continue** (salarié, demandeur d'emploi, ...) : 6 375€ (15 €/ heure)
- **Contrat de professionnalisation** : 6 375 € (15 €/ heure)
- **Contrat d'apprentissage** : coût contrat défini par les OPCO et les CPNE (branches d'activité professionnelles) en application de la loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel.
 1. Pour les contrats d'apprentissage dans le secteur privé, l'IAE Clermont Auvergne ne demandera pas de reste à charge aux entreprises (sous réserve de révision du coût contrat par France Compétences). Le coût contrat défini par l'OPCO sera le coût facturé. Pour plus d'informations nous vous invitons à prendre contact avec votre OPCO de référence.
 2. Pour les contrats d'apprentissage dans le secteur public, le tarif sera égal au coût contrat défini pour les entreprises du secteur privé (sous réserve de révision du coût contrat par France Compétences).

Droits d'inscription universitaire

De l'ordre de 175€ (contrat de professionnalisation et contrat d'apprentissage non concernés)

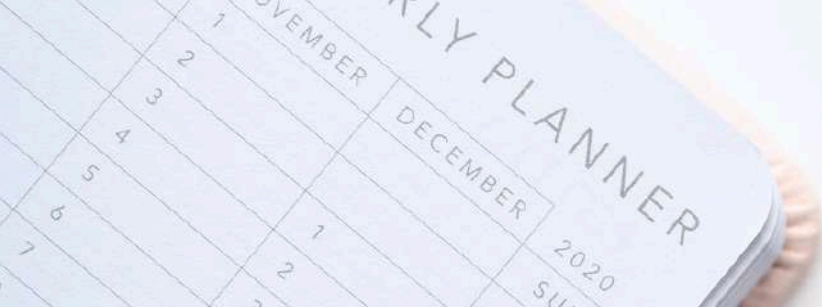
(Les droits d'inscription au diplôme sont définis au niveau national pour chaque année universitaire. Pour 2026/2027, ils seront connus en juillet 2026.)

CONTACTS

- **Responsable pédagogique** :
Pierre Chaudat – Maître de conférences HDR / pierre.chaudat@uca.fr
- **Scolarité** : scola.iae@uca.fr
- **Formation continue** : fc.iae@uca.fr
- **Alternance** : alternance-stages.iae@uca.fr

Équipe pédagogique :

<https://iae.uca.fr/liae/offre-de-formation-responsables-pedagogiques>



PROGRAMME DE LA FORMATION

ECTS	UNITÉS D'ENSEIGNEMENT (Nom complet)	INTITULÉ EC Éléments constitutifs	Nombre d'heures prévues + Répartition pédagogique
Semestre 1			
15	CONNAISSANCES PROFESSIONNELLES GÉNÉRALES	Droit du travail	30h (20CM+10TD)
		Droit de la Sécurité sociale	30h (20CM+10TD)
		SIRH / Intelligence artificielle	30h (10CM+20TD)
		Communication	20h TD
		Management responsable	20h (12CM+8TD)
		Anglais	20h TD
15	CONNAISSANCES PROFESSIONNELLES FONDAMENTALES	Administration du personnel	20h (10CM+10TD)
		Recrutement	30h (15CM+15TD)
		Formation	30h (15CM+15TD)
		Gestion des rémunérations	30h (15CM+15TD)
		Management des carrières	25h (10CM+15TD)
Semestre 2			
9	CONNAISSANCES PROFESSIONNELLES SPÉCIFIQUES ET OUTILS	Relations sociales et professionnelles	25h (10CM+15TD)
		Gestion des conflits	25h (10CM+15TD)
		Diagnostic social	30h (15CM+15TD)
		GRH dans le public	25h (10CM+15TD)
		Cas et simulation	20h (10CM+10TD)
6	PROJET TUTORÉ	Projet tutoré	15h TD
15	ALTERNANCE	Alternance	

Sous réserve de modifications pour nécessité pédagogique.

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences sont mises à disponibilités des étudiants dès la rentrée universitaire sur leur espace ENT.

09/2026		10/2026		11/2026		12/2026		01/2027		02/2027		03/2027		04/2027		05/2027		06/2027		07/2027		08/2027		09/2027			
m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	m	ap
1	Mar	Jeu		Dim	Toussaint	1	Mar	Ven	J. de l'An	1	Mar	1	Lun	Jeu	Jeu	1	Mar	1	Mar	1	Jeu	1	Dim	1	Mer		
2	Mer	Ven		Lun		2	Mer	Sam	Mar	2	Mer	2	Mar	Ven	Ven	2	Mer	2	Mer	2	Ven	2	Lun	2	Jeu		
3	Jeu	Sam		Mar		3	Jeu	Dim	Mer	3	Mer	3	Mer	Sam	Sam	3	Jeu	3	Jeu	3	Sam	3	Mar	3	Ven		
4	Ven	Dim		Mer		4	Ven	Lun	Jeu	4	Ven	4	Jeu	Dim	Dim	4	Ven	4	Ven	4	Dim	4	Mer	4	Sam		
5	Sam	Lun		Jeu		5	Sam	Mar	Ven	5	Sam	5	Ven	Mer	Mer	5	Sam	5	Sam	5	Lun	5	Jeu	5	Dim		
6	Dim	Mar		Ven		6	Dim	Mer	Sam	6	Dim	6	Sam	Dim	Ascens.	6	Dim	6	Dim	6	Mar	6	Ven	6	Lun		
7	Lun	Mer		Sam		7	Lun	Jeu	Dim	7	Lun	7	Dim	Mer	Victoire	7	Lun	7	Lun	7	Mer	7	Sam	7	Mar		
8	Mar	Jeu		Dim		8	Mar	Ven	Mar	8	Mar	8	Lun	Jeu		8	Mar	8	Mar	8	Mer	8	Dim	8	Mer		
9	Mer	Ven		Lun		9	Mer	Sam	Mer	9	Mer	9	Mar	Ven		9	Mer	9	Mer	9	Ven	9	Lun	9	Jeu		
10	Jeu	Sam		Mar		10	Jeu	Dim	Jeu	10	Jeu	10	Mer	Sam		10	Jeu	10	Jeu	10	Sam	10	Mar	10	Ven		
11	Ven	Dim		Mer	Armist.	11	Ven	Lun	Jeu	11	Ven	11	Jeu	Dim		11	Ven	11	Ven	11	Dim	11	Mer	11	Sam		
12	Sam	Lun		Jeu		12	Sam	Mar	Ven	12	Sam	12	Ven	Lun		12	Sam	12	Sam	12	Lun	12	Jeu	12	Dim		
13	Dim	Mar		Ven		13	Dim	Mer	Sam	13	Dim	13	Sam	Mar		13	Dim	13	Dim	13	Mar	13	Ven	13	Lun		
14	Lun	Mer		Sam		14	Lun	Jeu	Dim	14	Lun	14	Dim	Mer		14	Lun	14	Lun	14	Mer	14	Sam	14	Mar		
15	Mar	Jeu		Dim		15	Mar	Ven	Jeu	15	Mar	15	Lun	Jeu		15	Mar	15	Mar	15	Jeu	15	Dim	15	Mer		
16	Mer	Ven		Lun		16	Mer	Sam	Mar	16	Mer	16	Mar	Ven		16	Mer	16	Mer	16	Ven	16	Lun	16	Jeu		
17	Jeu	Sam		Mar		17	Jeu	Dim	Mer	17	Jeu	17	Mer	Sam		17	Jeu	17	Jeu	17	Sam	17	Mar	17	Ven		
18	Ven	Dim		Mer		18	Ven	Lun	Jeu	18	Ven	18	Jeu	Dim		18	Ven	18	Ven	18	Dim	18	Mer	18	Sam		
19	Sam	Lun		Jeu		19	Sam	Mar	Ven	19	Sam	19	Ven	Mer		19	Sam	19	Sam	19	Lun	19	Jeu	19	Dim		
20	Dim	Mar		Ven		20	Dim	Mer	Sam	20	Dim	20	Sam	Jeu		20	Dim	20	Dim	20	Mar	20	Ven	20	Lun		
21	Lun	Mer		Sam		21	Lun	Jeu	Dim	21	Lun	21	Dim	Mer		21	Lun	21	Lun	21	Mer	21	Sam	21	Mar		
22	Mar	Jeu		Dim		22	Mar	Ven	Jeu	22	Mar	22	Lun	Jeu		22	Mar	22	Mar	22	Jeu	22	Dim	22	Mer		
23	Mer	Ven		Lun		23	Mer	Sam	Mar	23	Mer	23	Mar	Ven		23	Mer	23	Mer	23	Ven	23	Lun	23	Jeu		
24	Jeu	Sam		Mar		24	Jeu	Dim	Mer	24	Jeu	24	Mer	Sam		24	Jeu	24	Jeu	24	Sam	24	Mar	24	Ven		
25	Ven	Dim		Mer		25	Ven	Lun	Jeu	25	Ven	25	Jeu	Dim		25	Ven	25	Ven	25	Dim	25	Mer	25	Sam		
26	Sam	Lun		Jeu		26	Sam	Mar	Ven	26	Sam	26	Ven	Mer		26	Sam	26	Sam	26	Lun	26	Jeu	26	Dim		
27	Dim	Mar		Ven		27	Dim	Mer	Sam	27	Dim	27	Sam	Jeu		27	Dim	27	Dim	27	Mar	27	Ven	27	Lun		
28	Lun	Mer		Sam		28	Lun	Jeu	Dim	28	Lun	28	Dim	Mer	Pâques	28	Lun	28	Lun	28	Mer	28	Sam	28	Mar		
29	Mar	Jeu		Dim		29	Mar	Ven	Jeu	29	Mar	29	Lun	Jeu	L. Pâques	29	Mar	29	Mar	29	Jeu	29	Dim	29	Mer		
30	Mer	Ven		Lun		30	Mer	Sam	Mar	30	Mer	30	Mar	Ven		30	Mer	30	Mer	30	Ven	30	Lun	30	Jeu		
31	Jeu	Sam		Dim		31	Jeu	Dim	Jeu	31	Jeu	31	Mer	Lun		31	Jeu	31	Sam	31	Sam	31	Mar	31	Dim		
			0,0		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0		0,0		

Dimanches et jours fériés et fermetures centre
Fermeture IAE mais possible période en entreprise

425h

1/2 journée Soutenance, le reste du temps en entreprise

Pour les contrats d'alternance : Périodes en entreprise
Pour les stages public EC: Périodes en entreprise possible

En application de l'Article L6222-35 du code du travail pour la préparation de ses épreuves terminales, l'alternant, en contrat d'apprentissage uniquement a droit à un congé supplémentaire de 5 jours ouvrables dans le mois qui les précède et sur la période entreprise. Ces jours s'ajoutent aux congés payés et sont rémunérés.

NB : Ce calendrier est donné à titre d'information, il pourra subir de légères modifications en raison de contraintes pédagogiques notamment, pourront être positionnés des enseignements le samedi matin



IAE

CLERMONT AUVERGNE

School of Management



“Thinking global, acting local”

RETROUVEZ NOTRE CAREER CENTER



Le service relations entreprises de l'IAE déploie et anime un Career Center toujours en lien avec les attentes du marché de l'emploi et votre projet professionnel :

<https://iae-clermont-auvergne.jobteaser.com>

Des offres de stage, d'alternance, de premier emploi et des opportunités à l'international disponibles sur site internet et appli mobile.

RETROUVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX !



<https://iae.uca.fr/>



[/IAEAuvergne](#)



[/school/iae-auvergne-school-of-management/](#)



[@iae_clermont_auvergne](#)



www.youtube.com/c/IAEClermontAuvergne



CLERMONT AUVERGNE
School of Management

#ESPRIT
IAE